

CAP'ETUDES

Immeuble Le Sud
BP 606
497 Avenue Victor Hugo
26006 Valence Cedex
Tél. : 04 75 81 83 83
Fax : 04 75 41 01 28
contact@cap-etudes.com
www.cap-etudes.com



CAP'ETUDES
RESIDENCES ETUDIANTES

Cadre réservé à nos services

Résidence : _____

Appartement n° : _____

Date d'effet du bail : _____

DEMANDE DE RESERVATION

«Réserver dès aujourd'hui sous la condition suspensive d'obtention de votre examen»

LE LOCATAIRE :

NOM : _____ Prénom : _____

Nationalité : _____ Date de naissance : _____

Situation familiale : _____ Lieu de naissance : _____

Mail : _____

Adresse des parents : _____

N° tél. des parents : __/__/__/_/___

Votre N° de tél. : __/__/__/_/___

Comment nous avez-vous connu ? _____

Etudes suivies en 2009/2010 : _____

A l'université ou l'école : _____

RESIDENCE SOUHAITEE

ANGERS (CAP'ETUDES BELLE BEILLE)

LYON (CAP'ETUDES PARILLY)

LYON (CAP'ETUDES PORTE DE GERLAND)

MARSEILLE (CAP'ETUDES TIMONE)

ROANNE (CAP'ETUDES FONTENILLE)

SAINT ETIENNE (CAP'ETUDES DESIRE CLAUDE)

Date d'entrée dans la Résidence souhaitée : _____

Type d'appartement cherché : studio 1 personne Studio 2 personnes parking

LA CAUTION :

Nom : _____ Prénom : _____

Lien de parenté avec le locataire : _____

Situation familiale : Marié(e) Célibataire Séparé(e) Veuf (ve) Concubin(e) Divorcé(e)

Nombre d'enfants et âge : _____

Adresse : _____

N° tél. domicile : _____ Tél. Bureau : _____

Profession de Monsieur : _____ Revenu mensuel net : _____ €/mois

Profession de Madame : _____ Revenu mensuel net : _____ €/mois

ACOMPTA A JOINDRE A CETTE RESERVATION DE 200,00 €

A _____ le _____ Signature :

CONDITION DE RESERVATION

1. Enregistrement de la Réservation

vous devez compléter cette réservation et nous la retourner à l'adresse du siège indiquer ci-dessus accompagnée d'un chèque de réservation de 200,00€ libellé à l'ordre de CAP'ETUDES.

2. Validation de la réservation

Dès réception de votre demande, nous vous contacterons afin de vous proposer un appartement, sous réserve de disponibilité. Les attributions des appartements se feront par ordre de réception des demandes. Après avoir déterminé ensemble l'appartement vous convenant le mieux, votre réservation deviendra effective et une date de bail sera fixée.

Cas de remboursement de l'acompte

L'acompte sera restitué sans frais si la candidature n'a pu être retenue pour des raisons de disponibilités ou si vous renoncez à la réservation par lettre envoyée à CAP'ETUDES sous un délai de 10 jours après attribution d'un appartement.

En tous autres cas de non régularisation de la convention annuelle d'occupation l'acompte demeurera à CAP'ETUDES à titre de frais administratifs et d'indemnité d'immobilisation.